

Rapport public Parcoursup session 2024

IFPRA - Lycée André Maurois - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IFPRA - Lycée André Maurois - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (46426)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée André Maurois - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (46426)	Jury par défaut	Tous les candidats	11	125	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	LVA LVB Histoire géographie Français écrit Français oral	Bulletins scolaires 1ère et terminale Résultats aux épreuves anticipées	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Capacité à l'oral Qualité de l'orthographe	Appréciations des professeurs, du conseil de classe et du chef d'établissement	Très important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations.	Très important
	Capacité à s'investir	Appréciations	Très important
	Capacité à fournir des efforts	Appréciations	Très important
	Concentration en classe	Appréciations	Très important
	Capacité d'organisation	Appréciations	Très important
	Esprit d'équipe	Appréciations	Très important
	Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	Appréciations	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Portes ouvertes, JDL, lettre de motivation de l'élève	Très important
	Capacité à réussir dans la formation	Portes ouvertes, JDL, lettre de motivation de l'élève	Très important
	Connaissance des débouchés et des exigences de la formation	Portes ouvertes, JDL, lettre de motivation de l'élève	Très important
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Portes ouvertes, JDL, lettre de motivation de l'élève	Très important
	Participation aux journées portes ouvertes de la formation	Portes ouvertes	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen Engagement étudiant (CVL, MDL...) Engagement associatif	Avis du CPE et du professeur principal	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permet un préclassement des dossiers à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers. Le traitement algorithmique ne prépare mais ne se substitue pas à la commission d'examen des vœux. La commission d'examen des vœux se fonde en partie sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Elle étudie les dossiers présentés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les futurs diplômés du BTS Tourisme pourront exercer leurs activités dans des structures très variées : agences de voyages, Tours-Opérateurs, Offices de Tourisme, musées, sites patrimoniaux, parcs d'attraction, hébergements...

Les divers métiers du Tourisme (conseillers en voyages, en séjours, guides conférenciers, webmanagers,...) sont des métiers de passion tournés essentiellement vers la clientèle et nécessitent enthousiasme et empathie.

Des compétences sont demandées aux futurs étudiants : 2 langues vivantes (LVA : anglais et LVB : espagnol ou allemand) avec un même niveau d'exigences attendu ainsi que de bonnes appréciations en français et en histoire-géographie.

Une attention est donnée à la motivation, la connaissance de la formation et la cohérence du projet.

Signature :

Emeric JEANNE,

Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -
Lycée André Maurois